



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 15 juin 2020

DÉLIBÉRATION N°2020-040

OBJET : Demande de remboursement des arrhes

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 22
Pouvoir(s) : 0
Absent(s) : 1

Le quinze juin deux mille vingt, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni au centre culturel avenue Georges Pompidou sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance : Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Aurore BAUGE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Le ou les membres absent(s) : Bertrand POUSSIERRE

Secrétaire de séance : Yannick BARBOTTE

Une demande de remboursement des arrhes liée à la location d'une salle de l'espace culturel situé avenue Georges Pompidou, à Saint Georges sur Baulche a été adressée à la commune. Cette salle devait initialement être louée le mardi 7 avril.

La location n'a pas pu être effective en raison des mesures sanitaires exceptionnelles de lutte contre la propagation du COVID-19.

Une délibération du Conseil est nécessaire pour permettre le remboursement des arrhes, qui s'élèvent à un montant de 45 euros.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder au remboursement des Arrhes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé le registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Le 17 juin 2020

Christiane LEPEIRE
Maire de Saint Georges sur Baulche



Envoyé en préfecture le 22/06/2020

Reçu en préfecture le 22/06/2020

Affiché le 22/06/2020

ID : 089-218903466-20200615-2020_040-DE

SLOK